



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Saint-Etienne, ville durable*

Délibération n° : 294

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160639

Direction en charge : Développement durable mutualisé

Objet : Attribution de subventions aux associations LPO et FRAPNA Loire pour l'année 2016 -
Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Saint-Etienne, ville durable*

Délibération n° : 294

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160639

Direction en charge : Développement durable mutualisé

Objet : Attribution de subventions aux associations LPO et FRAPNA Loire pour l'année 2016 -
Approbation

□ **Rappel et Références :**

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la ville de Saint-Etienne souhaite soutenir les actions de connaissance et mise en oeuvre de la biodiversité/trame verte et bleue, sensibilisation des publics et de valorisation du développement durable sur le territoire stéphanois.

□ **Motivation et Opportunité :**

A travers cette aide, la municipalité vise à soutenir des associations dont les projets contribuent à :

- connaître et préserver la biodiversité, protéger les milieux et ressources naturelles (liens politiques publiques « Nature en ville et trame verte/bleue »),
- sensibiliser et diffuser les bonnes pratiques en faveur du développement durable, et de la protection de la biodiversité (lien changement de regard)

□ **Contenu :**

Les demandes présentées ont fait l'objet d'une étude détaillée par la direction du développement durable et répondent aux critères d'éligibilité fixés par le « guide municipal des aides aux initiatives associatives et citoyennes ».

Les actions/projets proposés en 2016 se dérouleront hors temps scolaire (la mission Education de Saint-Etienne Métropole propose déjà des animations sur le temps scolaire), présentent un intérêt local et sont cohérents avec les projets municipaux menés (Plan de mandat, Démarche Trame Verte et Bleue, Plan « Ville Nature, Ville Fleurie », Plan Climat Energie de la Ville, Semaine du développement durable en avril, Semaine de la Mobilité en septembre...).

Les projets portés en 2016 seront les suivants :

-par la FRAPNA LOIRE :

Axe 1 – Connaissance et valorisation de la biodiversité locale

Action 1.2 : Participation aux enjeux Trame verte et bleue

Action 1.1 : Valorisation et promotion de la nature en ville

Action 1.3 : Caractérisation des parcs urbains naturels de la ville et expertise de gestion différenciée

Action 1.3 : Prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques (action mutualisée avec SEM)

Action 1.4 : Signature de la Charte « Zéro pesticide » par les jardins familiaux

Axe 2 - Sensibilisation des publics à l'écocitoyenneté

Action 2.1 : Proposer une offre d'animation Grand Public pendant l'année

Action 2.2 : Animer les Ateliers Grand-Public « Osez le Jardin » :

Axe 3- Aide au fonctionnement des équipements de sensibilisation des publics

Action 3.1 : participation à la mise en oeuvre du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire

Action 3.2 : Animation de la Fédération et gestion administrative de la Maison de la Nature.

Axe 4 - Soutien exceptionnel à l'Ecopôle du FOREZ

- par l'association LPO LOIRE :

Axe 1 – Connaissance et valorisation de la biodiversité locale

Action 1.1 : Assistance à l'étude Trame verte et bleue

Action 1.2 : Mise en oeuvre de mesures favorables à la biodiversité dans les parcs urbains

Axe 2 - Sensibilisation des publics à l'écocitoyenneté

Action 2.1 : Programme d'animations à la Maison de la Nature

Action 2.2 : Intégrer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques (action mutualisée avec SEM).

Nom de l'association	Domaine d'intervention	Montant subvention 2015	Montant subvention 2016
FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature)	Connaissance et préservation de la biodiversité; Sensibilisation à l'éco-citoyenneté Soutien exceptionnel à l'Ecopole	77 000 €	127 000€
LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)	Connaissance et préservation de la biodiversité (faune vertébrée); Sensibilisation à l'éco- citoyenneté	12 000 €	12 000 €
<i>sous-total</i>		89 000€	139 000 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 139 000€

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	139 000€					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée communale de bien vouloir :

- approuver le versement de subventions aux associations précitées pour un total de 139 000€
- approuver les conventions à intervenir,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les conventions dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016- Chapitre 65- Article 6574
Résultat du vote : 56 voix pour, 2 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Jean-Pierre BERGER